



## FORCE OUVRIÈRE

Paris, le 13 mai 2014

Madame Sylvia Pinel  
Ministre du Logement  
et de l'Égalité des Territoires

72 rue de Varenne  
75007 – Paris

Madame la Ministre,

Le corps des ingénieurs des travaux publics de l'État (ITPE) est constitué de près de 5 500 ingénieurs, intervenant à toutes les phases et niveaux de définition, de pilotage et de mise en œuvre des politiques de votre ministère. Et ce dans vos services, en interministériel, au sein d'agences ou établissements publics ainsi qu'en collectivités pour la mise en œuvre de vos politiques décentralisées.

Au travers de leur syndicat représentatif (plus de 80 % des ITPE ont voté pour le SNITPECT-FO lors des dernières élections professionnelles pour les CAP), **les ITPE tiennent à vous souhaiter la bienvenue et à vous faire part de leurs attentes et ambitions pour l'avenir du corps.**

Lors de la journée **des Assises des métiers de l'Ingénieur du 3 juillet 2013**, les ITPE ont été reconnus comme la « **colonne vertébrale technique** » de leurs ministères (ils représentent une part prépondérante des cadres A et cadres supérieurs A+ du MEDDE et MLET) et des engagements ministériels ont été pris pour répondre aux différentes problématiques liées à leurs parcours professionnels.

Pour donner une suite aux intentions manifestées par nos ministères, quatre chantiers, inscrits dans les projets d'agenda social ministériel 2014, ont été ouverts par l'administration. Ils portent sur la définition des besoins et compétences, la gestion du corps, la formation, les parcours professionnels et la mobilité.

**Nous sommes particulièrement attentifs à l'ambition et aux conclusions de ces groupes de travail, et souhaitons qu'ils soient l'occasion de répondre aux attentes exprimées par les ITPE**, tout particulièrement sur les objectifs suivants :

- aboutir sur une vision claire des enjeux à venir pour le portage des politiques des MEDDE et MLET dans tous les lieux de leur mise en œuvre, y compris en situation d'essaimage ;

- évaluer les besoins en compétences et fixer des objectifs ambitieux pour leur école de formation (l'ENTPE), visant à renforcer une formation initiale de très haut niveau, pluridisciplinaire, développant les capacités d'adaptation nécessaires à l'évolution des contextes professionnels ;
- conduire à maintenir, voire renouveler, la richesse des parcours professionnels des ITPE, et permettre de lever les freins à la mobilité, ainsi que les entraves à l'évolution de carrière et à l'accès aux postes de responsabilité ;
- conduire à une réforme statutaire à la hauteur des enjeux en soutenant la légitime revendication d'un corps technique à trois niveaux de grade, assorti d'une revalorisation des grilles indiciaires ;
- réaffirmer la capacité des ingénieurs des TPE à accéder aux postes d'encadrement supérieur grâce notamment à la formation d'excellence délivrée par l'ENTPE.

Ces ambitions ont été exprimées clairement lors de notre congrès annuel des 5 et 6 décembre 2013.

Au delà, **la conduite de ces chantiers peut être l'opportunité pour votre ministère de tracer un cap et de poser les premiers jalons d'une indispensable stratégie ministérielle**, au bénéfice du portage des enjeux sociétaux majeurs auxquels votre ministère est chargé de répondre,

Enfin, les ITPE sont très fiers de leur école nationale qui, au cours des 60 dernières années, a permis l'édification et le développement de cette indispensable « colonne vertébrale » ministérielle.

**Ils seraient donc particulièrement honorés de votre présence en 2015 lors de l'anniversaire de sa création, marqué, en outre, par la pose de la première pierre de son contrat d'objectifs 2015 – 2020.**

En prolongement de notre récent premier échange, je suis bien entendu à votre disposition pour développer plus avant l'ensemble de ces thématiques lors d'un entretien avec vous-même ou un représentant de votre cabinet.

Veillez croire, madame la Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général



Laurent JANVIER